



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250624-50_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19/06/2025

Date de convocation : 13.06.2025 Date de publication : 13.06.2025	L'an deux mille vingt-cinq ; le dix-neuf juin Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin (Cf : arrêté municipal du 13 Juin 2025) sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Effectif du Conseil Municipal : 25 Quorum : 13 Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 5 Absents : 2 Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Secrétaire de séance : Michel RENARD 	PRÉSENTS : Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Monique PASSET ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Sandrine PONCHANT ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Tiffanie SURIA. ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Mme Corinne WISNIEWSKI donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Virginie BERNUS donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

DELIBERATION N°50-2025-DF-RK

Objet : Clôture du Budget annexe – Clos des Pensées

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le budget annexe « Lotissement Clos des Pensées » a été ouvert par délibération en date du 09 avril 2019, afin de permettre la création de ce lotissement.

Il précise que trois lots demeurent invendus et que les travaux de parachèvement de la voirie sont terminés. Il a été convenu avec Madame la Responsable du SGC de Wallers le transfert du stock de terrains aménagés restant vers le budget principal.

Il indique que les opérations comptables liées à ce transfert ont été réalisées sur l'exercice 2024 et que les écritures liées au solde d'arrondi de TVA ont été réalisées en 2025.

Le compte financier unique 2024 ainsi que le budget primitif 2025 du budget annexe ont été votés le 08 mars 2025.

Le compte financier unique 2025 pourra être produit dès la validation de la clôture de ce budget.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de :

- **CLOTURER** le budget annexe « Lotissement Clos des Pensées ».
- **CHARGER** Monsieur le Maire de notifier la présente décision auprès de Madame la Responsable du SGC de Wallers ainsi qu'auprès des Services Fiscaux.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 21 voix – Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

